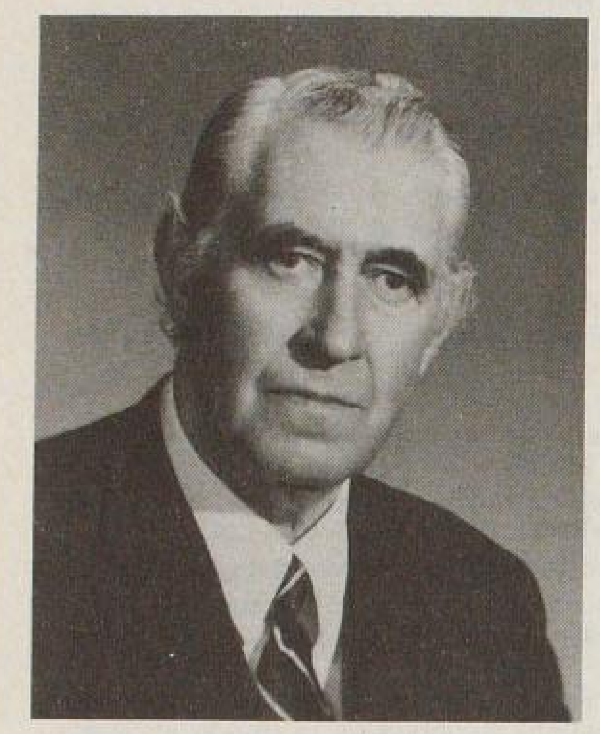
2e CIRCONSCRIPTION - CLERMONT - MONTAGNE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

MOUVEMENT RÉFORMATEUR



Pierre LENAIN

"POUR LE CHANGEMENT DANS LE CALME"

LE MOUVEMENT REFORMATEUR propose aux Français et plus particulièrement aux travailleurs et à tous ceux qui appartiennent aux classes moyennes

des réformes qui permettent d'échapper à deux attitudes également néfastes : d'un côté celle d'une majorité conservatrice au service du grand Patronat et des puissances financières, et de l'autre celle d'un étatisme menaçant qui, dans le cadre de l'alliance socialo-communiste, risque de faire connaître à court ou moyen terme à notre Pays, le sort peu enviable des démocraties de l'Est.

Or, les Français veulent échapper à cette redoutable alternative.

Que reproche le Mouvement Réformateur à la majorité conservatrice, actuellement au pouvoir ?

Il lui reproche :

Le gaspillage de l'argent public dont une trop grande part n'est pas consacrée aux besoins de tous mais dépensée dans d'inutiles opérations de prestige ou engloutie dans des subventions à des entreprises vivant aux crochets de l'Etat et aux frais des Français.

Son injustice sociale et fiscale, son insouciance devant le sort misérable des vieillards, sa collusion avec les intérêts privilégiés du grand capital et les spéculateurs de l'immobilier.

Son envahissement par la Bureaucratie et la Technocratie sans âme.

Ses scandales multiples restés impunis.

Son incapacité à maîtriser la hausse des prix, à sauvegarder le pouvoir d'achat des travailleurs et à assurer aux jeunes et aux moins jeunes la sécurité dans le travail.

Les objectifs essentiels du Mouvement Réformateur sont :

— le respect de toutes les libertés, l'accès à l'égalité sociale,
— l'utilisation de l'argent public des équipements collectifs (logements, hôpitaux, écoles, voies de communication, téléphone, piscines, stades, crèches). L'argent des impôts doit aller à la satisfaction prioritaire de vrais besoins,
— la création d'un pouvoir régional de gestion,
— l'édification d'une Europe politique, supranationale et démocratique avec élection au suffrage universel direct d'un Parlement Européen et création d'une monnaie européenne.

SALARIÉS

Actuellement les salaires en France sont les plus bas de la Communauté Européenne.

Le Mouvement Réformateur accordera aux Travailleurs un salaire minimum qui ne pourra être inférieur à 1 000 F par mois.

La retraite sera « libérée ». Chacun décidera librement du moment de la prendre à partir de 60 ans.

VIEILLARDS

Pour les vieillards, les Réformateurs garantissent également le doublement de la retraite minima.

FONCTIONNAIRES

Par suite de la hausse des prix, le pouvoir d'achat des fonctionnaires de 1969 à 1972 a augmenté moitié moins que celui des salariés du secteur privé. Cette injustice doit être réparée. Par contre, tous les services et organismes parasitaires et inutiles dont s'encombre l'Etat pour caser ses créatures doivent être supprimés.

JEUNES

Droit de vote à 18 ans.

Le Mouvement Réformateur se préoccupera de faciliter au mieux la capacité d'insertion sociale des jeunes dans la vie active par le développement de toutes leurs facultés physiques, intellectuelles, morales et spirituelles.

Notre premier devoir sera d'assurer aux jeunes la certitude d'un emploi : Rien n'est plus dramatique pour un jeune que d'être chômeur avant de n'avoir jamais travaillé.

Nous ne resterons pas non plus insensibles aux problèmes si douloureux qui se posent pour les enfants handicapés et inadaptés et leurs familles.

FEMMES

Pour la femme au travail : des crèches à des prix accessibles. Pour la femme au foyer : le relèvement de l'allocation de salaire unique.

CADRES

Nous connaissons leurs problèmes et nous partageons leurs inquiétudes devant les fusions et concentrations responsables du chômage des cadres.

Or les cadres sont l'un des moteurs essentiels de l'économie. Sans eux, pas d'application des progrès techniques et pas d'amélioration des conditions de vie des Français.

Il faut donc :

— les associer plus étroitement aux décisions de l'entreprise ;

— leur reconnaître le droit à une véritable formation permanente, gérée par eux-mêmes, leur garantissant la sécurité professionnelle.

Enfin leur régime de retraite, modèle de solidarité et de bonne gestion doit leur être définitivement reconnu.

AGRICULTEURS

Les Réformateurs proposent :

Une **politique agricole des revenus** qui assure à chaque famille paysanne un niveau de vie convenable et mette les agriculteurs à parité avec les autres travailleurs.

La personnalisation et le plafonnement de l'aide aux agriculteurs. En effet, actuellement 20 % des exploitants se partagent 70 % de l'aide à l'agriculture.

Telle qu'elle existe actuellement, l'aide à l'agriculture, au lieu de bénéficier aux exploitations modestes, profite essentiellement aux exploitants les plus riches.

Par ailleurs, et c'est particulièrement sensible dans notre zone de moyenne montagne, la rémunération des produits (viande et lait) reste insuffisante pour couvrir tous les frais de production, à commencer par la **valeur du travail** fourni par l'exploitant et par les membres de sa famille. Il est nécessaire que l'ensemble de tous les éléments du coût de production soit intégralement inclus dans le prix de vente. C'est une question de justice. La formation technique doit être amplifiée par le développement de l'enseignement agricole.

Les exploitations familiales seront protégées des coûts élevés de la terre par une politique foncière permettant à tous l'acquisition des terres grâce à des prêts à longs termes et à des taux d'intérêts adaptés.

Enfin le Marché Commun Agricole sera défendu avec âpreté contre toutes tentatives de démantèlement d'où qu'elles viennent (Etats Membres de la Communauté ou Etats-Unis). En effet la protection communautaire réservant les débouchés européens aux produits agricoles européens est indispensable à la sauvegarde de notre agriculture.

Suppléant éventuel :



François GAILLARD
né le 1er octobre 1945
Diplômé d'Etudes Supérieures de Sciences Politiques
Assistant à la faculté de Droit de Clermont-Ferrand

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Ils sont les victimes de l'évolution économique et des hommes du Pouvoir, inspirateurs et bénéficiaires des grandes surfaces.

Ils connaissent des tracasseries de tous ordres amplifiées par le régime de la T.V.A.

Au lieu d'aider les commerçants et artisans à faire face aux difficultés économiques de leurs professions, une fiscalité injuste et inadaptée les traque sans merci.

Les technocrates d'une part et les collectivistes d'autre part — quoi qu'ils disent — souhaitent leur disparition.

Les Réformateurs proposent :

La prise en charge par le régime général d'une partie des ressources du régime de Sécurité sociale des artisans et commerçants.

L'indemnisation des dépréciations des fonds artisanaux et commerciaux résultant de phénomènes indépendants de la gestion et de l'activité du chef d'entreprise.

Un fonds d'indemnisation alimenté pour partie par les professions concernées, et pour partie par la solidarité nationale serait créé.

Les taux de T.V.A. seront simplifiés et réduits et la patente progressivement abandonnée.

Enfin les commerçants seront autorisés à comprendre dans leurs charges un salaire normal pour eux et leur conjoint.

RAPATRIÉS

Une indemnisation équitable sera accordée pour les biens dont ils ont été spoliés.

A la différence des autres programmes, **les Réformateurs ont chiffré la réalisation de leur projet.**

L'ensemble des mesures nouvelles proposé entraînera des charges de l'ordre de 20 milliards (10 % du budget de l'Etat).

Des recettes publiques correspondront à ces charges :

Pour moitié, par des économies sur les dépenses improductives (réduction des dépenses militaires et subventions aux entreprises).

Pour l'autre moitié par l'amélioration des dépenses publiques, augmentation de la consommation, réduction de la fraude et assainissement de la fiscalité.

Enfin, à raison d'un rythme de croissance à 5 % par an et à pression fiscale inchangée, le budget bénéficiera d'une cinquantaine de milliards supplémentaires sur cinq ans.

SUR LE PLAN RÉGIONAL

Le désenclavement de l'Auvergne doit être considéré comme un problème prioritaire et urgent.

L'instauration de pouvoir régional que préconisent les Réformateurs permettra d'en hâter la réalisation toujours retardée par des entraves administratives.

La survie de **Messeix** et des communes voisines doit être assurée par l'implantation d'entreprises publiques ou privées capables de permettre la reconversion des mineurs et de leur fournir du travail.

Malgré les promesses du Pouvoir, les résultats dans ce domaine s'avèrent décevants.

De même dans la région de **La Bourboule** et du **Mont-Dore** un effort s'impose pour assurer à la main-d'œuvre saisonnière le plein emploi en toutes saisons.

Nos stations thermales et touristiques, ainsi que les **localités de vacances** doivent être vigoureusement aidées pour améliorer leurs équipements hôteliers et collectifs et dans leurs efforts méritoires de propagande tant en France qu'à l'étranger ; leur prospérité en dépend.

Enfin dans cette circonscription si diverse dans sa rude beauté, tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder la nature et l'environnement et lutter contre toutes les formes de pollution.

EN CONCLUSION.

La tâche exaltante que nous nous engageons à remplir c'est de construire pour vous une « Société Réformée » c'est-à-dire une Société respectueuse des libertés qui ne sera ni au Service de l'Argent ni à celui de l'Etat-Moloch collectiviste.

Cette tâche, le Mouvement Réformateur vous invite à l'aider à l'entreprendre en lui accordant votre confiance et en nous apportant vos suffrages.

Pierre LENAIN

Docteur en Droit
Avocat au Barreau de Clermont-Ferrand

Imp. Mont-Louis P.R.